

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1937, tome 36, p. 26-28

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

VISITES DE NOUVEL-AN

A l'occasion du renouvellement de l'année les Révérendissimes Prélats du Valais se rendaient visite, naguère, à chacune de leurs résidences respectives. Ils ont décidé, l'an dernier, dans un but de simplification, d'échanger leurs vœux lors d'une seule rencontre fixée, à tour de rôle, à Sion, à St-Maurice et à Martigny. En 1935, LL. EE. Nosseigneurs Bieler et Burquier et S. R. Monseigneur Bourgeois, se réunirent à Sion ; cette année, à St-Maurice. La visite eut lieu le 2 janvier. S. E. Mgr Bieler était accompagné de Mgr G. Delaloye, Vicaire général, et S. R. Mgr Bourgeois, Prévôt du Grand Saint-Bernard, de M. le Chanoine B. Cornut, Prieur de Martigny. Au dîner de fête, S. E. Mgr Burquier présenta les vœux de la communauté d'Agaune à ses hôtes éminents.

Le 8 janvier, c'était le tour des représentants des autorités civiles du canton de venir à St-Maurice rendre à l'Abbaye la visite que leur avait faite précédemment S. E. Mgr Burquier. L'événement devait prendre une importance spéciale du fait de la présence de M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet, récemment élu président du Conseil national, auquel le corps professoral du Collège et les étudiants voulurent témoigner de leur fierté et de leur sympathie. Le gouvernement valaisan était représenté par son distingué président, M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteoud, et le Grand Conseil par M. Charles Haegler, président de notre Assemblée législative cantonale. Au repas de midi Mgr Burquier présenta les vœux de l'Abbaye à ses hôtes de marque. Ce fut ensuite l'aubade de la fanfare du Collège, dirigée par M. le Chanoine Georges Revaz, et le compliment d'un élève, M. René Turini, physicien. M. Troillet y répondit en une allocution qui recueillit les applaudissements nourris de tous les auditeurs. On conçoit sans peine la joie des collégiens, à qui leurs aînés, chargés d'honneur et de « présidences », venaient de donner une journée de congé.

M. LE COLONEL MARC MORAND

Nous nous réjouissons de la nomination qui vient de faire de l'ancien commandant du Régiment valaisan, M. Marc Morand, un colonel que le Conseil fédéral a placé à la tête de la Brigade d'infanterie 3. Les « Echos » se font une joie et un honneur, en cette circonstance, de présenter

à M. le colonel Morand leurs respectueux compliments. Et ils n'omettront pas de relever, en outre, que dernièrement le Tribunal fédéral confiait encore à M. Morand le poste de juge d'instruction fédéral suppléant.

M. Marc Morand est né à Martigny-Ville le 21 juillet 1888. Il fit ses études secondaires au Collège de St-Maurice. A l'Université il étudia le droit. Il ouvrit ensuite, à Martigny, un bureau d'avocat et de notaire. Très tôt la confiance des citoyens l'investit de charges publiques qui disent assez



ses mérites et ses capacités. A l'heure actuelle, il est encore l'actif président de Martigny. Depuis 1917 il siège au Grand Conseil valaisan qu'il présida en 1926 et 1927.

Au point de vue militaire, petit-fils et arrière petit-fils d'officiers, M. Morand gravit régulièrement toute l'échelle des grades supérieurs. Lieutenant du bataillon 11 en 1910, commandant de la Cp. II/88, avec le grade de capitaine, en 1918, il fut transféré à l'état-major en mai 1923, puis devint chef d'état-major de la Brigade 3 et fut promu major le 31 décembre 1924. Le 31 décembre 1928, il recevait le

commandement du bataillon 12, qu'il conserva jusqu'au 31 décembre 1930, date à laquelle il fut promu lieutenant-colonel et incorporé dans l'Etat-major général comme chef d'Etat-major de la garnison de St-Maurice. Le 31 décembre 1932, il succédait au lieutenant-colonel de Kalbermatten comme commandant du Régiment valaisan.

PROMOTIONS MILITAIRES

M. le major **Germain Carnat**, conseiller national, à Delémont, a été promu au grade de lieutenant-colonel.

M. le capitaine-médecin **Louis Choquard**, à Monthey, a été promu au grade de major.

M. le premier-lieutenant **Camille Gross**, à St-Maurice et Lausanne, a été promu au grade de capitaine-médecin.

M. **Marcel Grandjean**, de Bex, a été promu au grade de lieutenant dans l'artillerie de forteresse.

PROFESSION SOLENNELLE

Le R. P. **André Fracheboud**, de Vouvry, a prononcé, le 1^{er} novembre, ses vœux solennels, à l'Abbaye trappistine de Tamié, en Haute-Savoie.

NOMINATION

M. l'abbé **Emile Défago**, à Monthey, membre de la commission de l'Instruction publique, a été nommé par le Conseil d'Etat inspecteur de l'Institut cantonal du Bouveret.

PUBLICATIONS

Me **Paul Casetti**, du barreau de Genève, dont on a créé, en novembre dernier, au Cercle Régina, de Genève, la pièce intitulée « Gaspard Hauser chante », vient d'obtenir le 3^e prix du Concours de décembre, organisé par la « Conférence au village », œuvre d'enseignement populaire et d'éducation nationale à Paris. Nos félicitations.

Nous apprenons d'autre part que M. **Robert Loup**, professeur, prépare, en collaboration avec M. Georges Ducotterd, un volume sous le titre : « Terre, terre ! », dans lequel il relatera un épisode de l'émigration suisse au Brésil en 1819.

DISTINCTION

M. **Angelin Luisier**, étudiant en droit, ancien membre du C. C. de la Société des Etudiants suisses, a été nommé président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Genève.

F.-M. B.